

16.01.2012 - 09:02 Uhr

Votations fédérales - Les recommandations de l'USS

Bern (ots) -

Pour les votations populaires du 11 mars 2012, l'Union syndicale suisse (USS) a adopté les recommandations ci-dessous. L'USS concentrera son engagement sur les trois premiers objets.

Initiative populaire « six semaines de vacances pour tous » : OUI. Les travailleurs et travailleuses méritent ces six semaines du fait de la hausse constante de la productivité à laquelle ils ont concouru, une hausse dont ils n'ont en effet pas suffisamment profité. De plus, six semaines, c'est un moyen de lutte efficace contre l'augmentation du stress.

Loi fédérale sur la réglementation du livre (prix unique) : OUI. L'USS veut que les librairies offrent des emplois de qualité. Elles doivent pouvoir proposer une offre centrée sur la qualité et la diversité culturelle. Le prix unique du livre permettra d'atteindre cet objectif. Grâce à lui, tous les livres seront d'un prix abordable, pas seulement les bestsellers.

Initiative populaire sur l'épargne logement : NON.

Les mesures demandées ne favoriseraient que les hauts revenus. La charge des nantis s'en trouverait allégée ; les pouvoirs publics verraient leurs recettes baisser, d'où un démantèlement des services publics. Et nous serions encore plus plongés dans la spirale des inégalités croissantes.

Arrêté fédéral concernant la réglementation des jeux d'argent en faveur de l'utilité publique : OUI.

Cet arrêté est le garant d'une réglementation constitutionnelle prévoyant que l'impôt sur le produit des jeux sera affecté à l'AVS. Il appartiendra aux cantons de réglementer l'exploitation des loteries et paris, de les autoriser et de veiller à ce que les gains réalisés soient affectés à des fins d'utilité publique (culture, social et sport). Il est juste de restreindre la recherche privée de profits.

Initiative populaire « Pour en finir avec les constructions envahissantes de résidences secondaires » : aucune recommandation

Contatto:

Daniel Lampart (031 377 01 16 ou 079 205 69 11), premier secrétaire et économiste en chef de l'USS, et

Peter Lauener (031 377 01 06 ou 079 650 12 34), responsable de la communication et porte-parole de l'USS, se tiennent à votre disposition pour tout complément d'information.

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003695/100711301> abgerufen werden.